

Assemblée bourgeoise du mardi 24 janvier 2023,
à 19h30 heures, à la salle des assemblées du bâtiment administratif, rue de l'Eglise 8

- Présidence** : Monsieur Henri Lachat, président du Bureau de l'Assemblée des Bourgeois (BAB)
- Secrétariat** : Madame Ludivine Chalverat, secrétaire communale adjointe
- Membres présents** : Mesdames Jeannine Giuliani-Chappuis et Sophie Latscha-Ory ainsi que Messieurs Didier Chappuis et Mathieu Saucy, membres du BAB

L'Assemblée a été convoquée conformément à l'article 14 du Règlement d'Organisation, par publication dans le Journal Officiel n° 1 du 12 janvier 2023 et par convocation adressée personnellement à chaque ayant droit bourgeois.

Dix citoyennes et citoyens bourgeois sont venus assister aux débats.

Monsieur le Président déclare l'Assemblée ouverte. Il salue chacune et chacun et les remercie de prendre part à cette Assemblée. Il propose Monsieur NC qui est nommé tacitement en qualité de scrutateur.

Monsieur le Président donne connaissance de l'ordre du jour tel qu'il a été publié :

1. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée bourgeoise du 1^{er} juin 2022 ;
2. Renouvellement du Bureau de l'Assemblée des Bourgeois pour la législature 2023-2027 :
 - a) Nommer trois membres assesseurs
 - b) Nommer le-la Président-e
 - c) Nommer le-la Secrétaire
3. Divers.

1. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée bourgeoise du 1^{er} juin 2022

Le procès-verbal de l'Assemblée bourgeoise du mercredi 1^{er} juin 2022 a été publié sur le site internet de la Commune et n'appelle aucune remarque particulière. Il est accepté par l'Assemblée sans observation, ni modification, avec remerciements à son auteur.

2. Renouvellement du Bureau de l'Assemblée des Bourgeois (BAB) pour la législature 2023-2027

Monsieur le Président donne connaissance des articles 28, alinéa 3, et 48 alinéa 1, chiffre 2 et alinéa 2 du Règlement d'organisation. L'assemblée décide, à l'unanimité, de procéder aux nominations à main levée.

a) Nommer trois membres assesseurs

La Secrétaire du Bureau de l'Assemblée des Bourgeois, Madame Jeannine Giuliani-Chappuis, informe les ayants-droits présents que Madame Sophie Latscha-Ory et que Messieurs Didier Chappuis et Mathieu Saucy, déjà membres assesseurs, souhaitent poursuivre leurs mandats.

Le Président demande si l'Assemblée a d'autres propositions faire ? Cela n'est pas le cas.

L'Assemblée passe donc au vote à main levée et c'est à l'unanimité que sont nommés membres assesseurs du Bureau de l'Assemblée Bourgeoise.

b) Nommer le-la Président-e

La Secrétaire, Madame Jeannine Giuliati-Chappuis, informe les ayants-droits que Monsieur Henri Lachat souhaite poursuivre son mandat de Président de la Bourgeoisie. Ce dernier demande si l'Assemblée a d'autres propositions à faire ? Cela n'est pas le cas.

L'Assemblée passe au vote à main levée et c'est à l'unanimité que Monsieur Henri Lachat est nommé Président du Bureau de l'Assemblée des Bourgeois (BAB).

c) Nommer le-la Secrétaire

Monsieur le Président informe que Madame Jeannine Giuliati-Chappuis est d'accord de poursuivre son mandat de secrétaire. Il demande si l'Assemblée a d'autres propositions à faire ? Cela n'est pas le cas.

L'Assemblée passe au vote à main levée et c'est à l'unanimité que Madame Jeannine Giuliati-Chappuis est nommée Secrétaire du Bureau de l'Assemblée des Bourgeois (BAB).

Les membres sont félicités par acclamations.

3. Divers

Monsieur GC s'interroge quant à l'état sanitaire de nos forêts, notamment en raison du bostryche et des coupes importantes qui ont été réalisées. Comment la situation évolue-t-elle, qu'en est-il du marché du bois et de la quotité d'exploitation ? Il suggère de faire un point sur l'ensemble de ces questions lors d'une assemblée afin d'informer les citoyens bourgeois. La Bourgeoisie est en effet le plus grand propriétaire de forêts du territoire communal.

Le Président le remercie pour son intervention. Oui, les forêts ont été mises à mal, notamment en raison du bostryche et de la sécheresse et il est nécessaire de prendre des mesures. La situation actuelle tend à s'améliorer. Le bois doit maintenant se régénérer. Dès que le nouveau plan de gestion des forêts sera établi, il serait en effet opportun d'informer les citoyennes et citoyens.

Le garde serait plus à même de répondre à ces questions, mais Monsieur Didier Chappuis rappelle que les épicéas du Bois de Grand Cré ont été attaqués par le bostryche il y a déjà 20 ans environ et c'est maintenant la sécheresse qui a mis à mal les feuillus. Il semblerait que la quotité d'exploitation devra diminuer. Il y a eu beaucoup de plantations dans les éclaircies, des essences qui s'adaptent mieux aux nouvelles conditions climatiques, telles que le chêne, l'érable et le châtaigner.

Monsieur GC demande comment se portent les chênes plantés ? Au lieu-dit Les Gouttes, ils se portent bien. Par contre, sur la gravière, c'est un peu plus difficile. Mais la revenue naturelle est là et ça c'est important.

Monsieur NC demande comment procéder pour obtenir des ramilles ? Il faut s'adresser au garde forestier, Monsieur Josse Crétin. Une information est faite chaque année par le biais d'un tout-ménage.

La parole n'étant plus demandée, l'Assemblée est levée à 20h00, en présence de dix citoyennes et citoyens bourgeois, membres du Bureau compris.

Au nom de l'Assemblée bourgeoise	
Le Président :	la Secrétaire adjointe :
Henri Lachat	Ludivine Chalverat